

# **MIGRANTS**

**L'IMPASSE EUROPÉENNE**



THOMAS LACROIX

# MIGRANTS

L'IMPASSE EUROPÉENNE

ARMAND COLIN

Visuel de couverture : Démantèlement de la « Jungle » de Calais,  
février 2016 © Corbis.

Graphisme : Alain Chevallier

Mise en pages : Belle Page

© Armand Colin, 2016

Armand Colin est une marque de Dunod Éditeur

11 rue Paul Bert, 92240 Malakoff

ISBN 978-2-200-61543-7

*Pour Sakhria et pour toutes les femmes devenues mères  
au-delà des frontières*



## Introduction

# **2011-2016 : retour sur cinq années de « crise »**

Bien que latente depuis 2010, l'année 2015 restera celle du déclenchement de ce que d'aucuns appellent « la crise des migrants ». Cette crise est le fruit d'une conjonction de conflits qui ont affecté le Moyen-Orient (Afghanistan et Irak depuis 2001), le Maghreb (Libye en 2011) et l'Afrique orientale (Soudan depuis 2011, Somalie depuis 2009). À ceux-ci, il faut ajouter des situations d'instabilité plus anciennes comme en Érythrée ou dans les Balkans (Kosovo, Albanie, Serbie). Mais c'est la guerre civile syrienne qui en est le détonateur à partir de 2011. Dès les premiers mois du conflit, 15 000 à 20 000 Syriens trouvent refuge en Turquie, en Jordanie et au Liban. À partir de mars-avril 2012, la violence des combats entre l'armée syrienne et les différents groupes d'opposants, notamment dans la région d'Alep, accélère les flux de départ. 400 000 Syriens trouvent refuge dans les régions frontalières fin 2012 ; en 2013, ils sont 1,5 million...

À l'été 2013, l'Italie voit un nombre croissant de réfugiés syriens affluer sur ses côtes. La pérennisation du conflit, la perte de l'espoir de rentrer un jour au pays et

la détérioration des conditions de vie dans les camps de réfugiés les poussent à chercher ailleurs la possibilité de se construire un avenir. La plupart débarquent sur les rives européennes en transitant par l'Égypte. Ils se joignent au flux d'immigrants venus d'Afrique subsaharienne qui tentent le passage à partir des côtes libyennes. Cet afflux se produit sur fond de chaos politique et administratif dans les États égyptiens et libyens. Le nombre de noyades s'accroît avec l'augmentation du nombre de traversées, suscitant un véritable élan d'indignation au sein de l'opinion publique européenne.

Le 3 octobre 2013, 366 personnes périssent au large de l'île de Lampedusa. En réaction, l'Italie lance l'opération « *Mare Nostrum* » qui vient au secours des migrants en perdition au large des côtes italiennes par le recours à des moyens militaires (bateaux militaires, drones) et civils (pêcheurs, sécurité civile). Au cours de l'année 2014, elle permet le sauvetage d'environ 100 000 personnes. L'opération a aussi pour objectif d'obtenir le soutien des États européens, ainsi qu'une refonte de la politique migratoire européenne qui fait porter le fardeau de l'accueil des réfugiés sur les pays méditerranéens.

Le volet diplomatique restera sans suite notable. Les pays de l'Union se cantonnent dans une attitude de déni et ne s'accordent que sur une augmentation des moyens de l'agence Frontex. En novembre 2014, celle-ci se voit attribuer la responsabilité de l'opération « Triton » qui, de par ses moyens et son champ d'action, sera moins une opération de sauvetage que de contrôle. Le nombre de morts est à nouveau en hausse. En 2014, les succès militaires de l'organisation État islamique (EI) provoquent un nouvel afflux



de migrants, majoritairement en direction de la Turquie, mais aussi de l'Irak et du Kurdistan irakien. Leur nombre total atteint 3 millions. Le conflit s'internationalise avec l'engagement croissant du Hezbollah libanais, de mercenaires iraniens et les frappes aériennes américaines, russes et françaises.

En 2015, une autre route migratoire prend de l'ampleur, passant par la Grèce et les Balkans en direction de l'Allemagne et la Suède. En septembre, ce sont environ 5 000 personnes qui arrivent quotidiennement sur les côtes grecques. Elles seront encore 3 000 par jour en décembre. Les pays européens enregistrent leur plus haut niveau de demande d'asile jamais connu depuis la Seconde Guerre mondiale avec 1,2 million de dépôts de dossiers, toutes nationalités confondues<sup>1</sup>.

Face à ces arrivées massives de migrants aux frontières des États du Nord et de l'Est, les pouvoirs publics sont littéralement sidérés, et d'abord incapables de réagir. Ce n'est qu'au début du mois de septembre, quelques jours après le choc suscité par les photos du cadavre d'Aylan, un enfant de trois ans retrouvé mort sur une plage grecque à la suite d'un naufrage, que s'ébauchent les prémices d'une réponse coordonnée. Un plan de répartition de 160 000 réfugiés est adopté, de même que la création de « *hot spots*<sup>2</sup> » pour le tri des migrants en Grèce et en Italie et un plan de négociation avec les États voisins.

---

1. Chiffres Eurostat. Dont 441 000 en Allemagne, 174 435 en Hongrie, 156 110 en Suède, 70 570 en France.

2. Les *hot spots* sont des centres d'accueil et de tri des migrants mis en place en Grèce et en Italie.

Mais ce plan peine à être mis en œuvre et la crise ne cesse de s'aggraver. Les réfugiés deviennent alors un enjeu géostratégique. Pour le régime syrien, ils sont un moyen de diffuser le conflit au-delà de ses frontières et de faire pression sur la communauté internationale afin de réintégrer le jeu diplomatique. Damas favorise le départ des zones dont elle a le contrôle en facilitant l'obtention d'un passeport pour ses ressortissants. Pour la Turquie, le maintien des réfugiés sur son territoire devient le terme d'un marchandage avec les pays de l'Union européenne. En échange de sa coopération, le président turc Recep Tayyip Erdogan négocie une aide financière, mais surtout la suppression des visas Schengen pour les ressortissants turcs. Enfin, pour les États souverainistes européens, la crise migratoire est l'occasion de faire jouer la prééminence du droit des États sur celui de l'Union.

La Hongrie de Victor Orban ferme ainsi ses frontières aux migrants transitant par son territoire à partir de juin 2015. Elle sera suivie en septembre par l'Allemagne, l'Autriche, la Slovaquie et la République tchèque. La Hongrie devient alors le chef de file du groupe de Visegrad (incluant la Pologne, la Slovaquie, la Roumanie et la République tchèque) qui s'oppose à l'imposition de quotas de répartition entre les pays de l'Union et refuse l'accueil de tout réfugié. Dans les mois qui précèdent le référendum du Brexit, la Grande-Bretagne brandit la menace d'une victoire de l'UKIP (le parti anti-européen britannique) pour refuser la prise en charge de migrants (notamment ceux bloqués à Calais) et, plus largement, pour renégocier son statut à l'intérieur de l'Union. Sur la scène politique interne, les partis de l'extrême droite européenne engrangent une série de succès électoraux en

criant à l'invasion : aux élections législatives en Pologne (parti Droit et Justice) et en Suisse (Union démocratique du Centre) en octobre, aux élections régionales françaises (Front national) en décembre. En Allemagne, en Suède et aux Pays-Bas, des centres d'accueil de réfugiés sont la cible de manifestations par des mouvements anti-immigration.

Mais les réfugiés deviennent surtout un enjeu dans la guerre contre l'organisation État islamique (EI). Un simple passeport syrien abandonné sur les lieux de l'attentat du 13 novembre 2015 aux abords du Stade de France à Saint-Denis met à mal les tentatives de concertation concernant l'accueil et apporte du crédit à la thèse d'une collusion entre réfugiés, islamistes et terroristes. Il semble que l'EI cherche à forcer l'Union à fermer davantage ses frontières, et par là même, à cesser d'apparaître comme un refuge aux yeux des migrants musulmans. La fuite des Syriens est en effet une réalité qui cadre mal avec la volonté de recréer un califat, terre de renaissance de l'islam. Les conséquences du passeport abandonné sur les lieux de l'attentat sont immédiates : les discussions concernant l'accueil sont repoussées au profit d'une stratégie de maintien des migrants dans les pays du Moyen-Orient. La Turquie en est le premier bénéficiaire, mais aussi la Russie qui devient un allier respectable dans la lutte contre l'EI.

Il faut attendre les premiers mois de 2016 pour que la situation retrouve un semblant d'équilibre. Les *hot spots* rentrent en fonction, et un accord est finalement signé avec Erdogan le 18 mars. En échange d'une aide de 6 milliards d'euros, une relance du processus d'adhésion à l'Union européenne et la suppression des visas, les autorités turques acceptent un plan de réadmission des

migrants. Pour chaque migrant renvoyé en Turquie, les États de l'Union s'engagent à accueillir un réfugié résidant en Turquie. Seul le plan de répartition reste en panne avec quelques centaines de réinstallations par mois seulement, contre les 160 000 prévues. Les passages en Grèce diminuent fortement, mais les traversées à partir de la côte libyenne, et son lot de naufrages, redémarrent (2 500 morts sont enregistrés entre janvier et mai).

Aujourd'hui, la situation migratoire sur les bordures méridionales de l'Europe a des allures de caricature. Rive Sud, le conflit syrien a généré 4 millions d'exilés. On en dénombre 650 000 en Jordanie, 1,2 million au Liban et 1,9 million en Turquie. Une personne sur quatre résidant au Liban serait un réfugié, et une sur cinq en Jordanie. À ces flux, il faut ajouter les 6,5 millions de déplacés internes qui ont fui les combats sans quitter la Syrie. Au total, la moitié de la population syrienne a dû quitter son lieu de résidence en raison de la guerre. Rive Nord, l'Union européenne, première puissance économique du monde, 508 millions d'habitants, a reçu 1 million de réfugiés et se perd en marchandages politiques pour qui devra accueillir les 160 000 réfugiés proposés par l'UE, soit l'équivalent de 0,024 % de sa population. Le problème n'est plus l'accueil des réfugiés mais la survie de la zone Schengen et, au-delà, de l'Union européenne elle-même.

Tels sont les termes de la « crise migratoire » qu'il serait plus exact d'appeler la crise de l'approche européenne des migrations ; une approche qui a été pensée pour subvenir aux besoins économiques de l'Union, mais qui se révèle parfaitement inadaptée aux circonstances actuelles. La crise n'est donc pas celle que l'on croit. En effet, la question

n'est pas celle de l'arrivée massive des migrants, mais celle de la réaction européenne. On peut faire le parallèle avec la crise d'ampleur similaire qu'a traversée l'Union au début des années 1990 pendant la guerre des Balkans : 1,3 million de personnes s'étaient alors réfugiées en Europe occidentale qui, en plein cœur de la crise, avait alors mis en place la zone Schengen. Deux décennies plus tard, les mêmes causes produisent pourtant des effets inverses. Pourquoi l'Union se délite-t-elle aujourd'hui face, non pas à l'arrivée, mais à la seule perspective de l'arrivée massive de réfugiés en provenance de pays du Sud ?

À y regarder de plus près, la situation actuelle n'a rien de vraiment surprenant, ni, au demeurant, de nouveau. La crise du régime de l'asile n'est que l'un des aspects du dysfonctionnement de l'accueil plus large des migrants. Les deux sont liés. En fait, la crise migratoire apparaît comme un état normal de la gestion des flux depuis le milieu des années 1970. À cette date, en effet, la « suspension des flux d'immigration », adoptée par les États européens au milieu des années 1970, fait entrer l'Europe dans une nouvelle période de son histoire migratoire. Dès lors, la fermeture des frontières fait office de règle, tandis que l'accueil d'immigrants, sélectionnés, encadrés, devient une exception, un droit octroyé à titre temporaire. L'immigration devient une réalité qui s'ordonne. Il serait du ressort de l'État d'en déterminer le volume, la nature et la temporalité.

Cette politique repose sur une aporie fondamentale, l'État se positionnant en régulateur d'une dynamique qui le dépasse, voire qui lui préexiste. Car les migrations ne se décrètent pas. Elles sont un phénomène enraciné dans l'histoire humaine dont les règles sociales sont exogènes à

l'État, au même titre que les dynamiques démographiques ou l'économie de marché. Cette contradiction entre la volonté affichée des États et leur capacité à réguler une réalité dont ils ne maîtrisent pas les tenants et aboutissants est aux fondements d'une crise dont les effets culminent aujourd'hui. Aucune politique migratoire n'a fonctionné depuis la fermeture des frontières. Les États européens se trouvent aujourd'hui contraints à une fuite en avant, affichant une politique toujours plus volontariste afin de faire oublier les objectifs non atteints des décennies précédentes. Les gouvernants manœuvrent entre promesses impossibles et accommodements pragmatiques. Dans le même temps, la frustration croissante des populations européennes face à ces attermoissements obère tout débat serein et entretient la montée de l'extrême droite.

Ce positionnement rend pour le moins illisible la politique migratoire des États européens. Plus que d'un régime exclusif, il faudrait mieux parler d'un régime sélectif, c'est-à-dire ouvert à une certaine forme de migration, à condition que celle-ci s'inscrive dans une logique néolibérale de la dynamique économique : migrants qualifiés et fortunés, étudiants, d'un côté, mais aussi travailleurs clandestins corvéables et peu coûteux, de l'autre... Le bon immigrant est un immigrant qui rapporte. Cette politique a multiplié les statuts, les dérogations et donc les incertitudes. On le voit dans la confusion entretenue entre les termes *réfugié*, *demandeur d'asile*, *migrant économique* ou *clandestin*... Ouverture conditionnelle pour les uns, fermeture pour les autres, le tout sur fond de dérégulation des échanges, libre circulation des capitaux, des produits ou de l'information. La migration humaine est au cœur du paradoxe libéral.

La politique migratoire, calibrée sur les intérêts particuliers des États, se révèle incapable de prendre en charge les mouvements de population qui demandent, au contraire, une opération concertée et solidaire.

Dénouer la complexité du régime migratoire européen, démêler les processus qui ont conduit à la crise actuelle, envisager ses devenir possibles, tels sont les objectifs de cet ouvrage. Il s'agit ici d'examiner les tenants et aboutissants de ces contradictions politiques sur laquelle repose le régime migratoire européen et, partant, d'évaluer les différentes options possibles en mobilisant les connaissances existantes. J'ai en effet écrit cet ouvrage en m'efforçant de prendre de la distance par rapport aux événements, tout en tenant compte des apports de travaux scientifiques sur la question.

La première partie présente les différents aspects des dynamiques migratoires contemporaines : comment peut-on expliquer les migrations dans le monde, phénomène à la fois intemporel et profondément ancré dans la réalité contemporaine ? Il n'y a pas un pays qui ne soit, hier comme aujourd'hui, un pays d'émigration et d'immigration. Les migrations font partie du fonctionnement normal des sociétés. En même temps, ces flux sont largement le reflet des fractures et recompositions du monde d'aujourd'hui : globalisation du marché du travail, répartition inégale des richesses, crises géopolitiques et environnementales... Réalité polymorphe et transnationalisée, les migrations constituent la face humaine de la mondialisation dans toute sa diversité.

La deuxième partie vient examiner la façon dont les pouvoirs publics en Europe considèrent les migrations et les mesures qu'ils mettent en œuvre pour façonner des flux